

AI Index: PRE 01/034/2009  
23 January 2009

## **États-Unis. Les décrets pris par le président Obama sur les interrogatoires et la CIA constituent des décisions historiques**

Ce vendredi 23 janvier 2009, la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, a qualifié les décrets pris par le président Barack Obama sur les techniques d'interrogatoire et sur la fin du programme de détentions secrètes de la CIA de « *décision historique* » et de « *grand pas en avant qui contribuera à ce que les États-Unis s'alignent de nouveau sur les normes internationales relatives aux droits humains* ».

*« Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance des décrets pris par le président Obama, a-t-elle déclaré.*

*« En vertu de ces textes, les États-Unis cessent d'autoriser la détention de prisonniers dans des sites secrets et le recours à des méthodes de torture telles que le " waterboarding " (simulacre de noyade) ».*

Amnesty International demeure préoccupée par certaines dispositions du Manuel de terrain de l'armée, qu'elle estime incompatible avec l'interdiction de la torture et d'autres mauvais traitements inscrite dans le droit international. Néanmoins, en affirmant que les agents de la CIA et d'autres organismes non militaires sont tenus de respecter ce manuel, le gouvernement accroît la protection accordée jusqu'ici aux détenus et tourne le dos aux pratiques de ses prédécesseurs. Ceux-ci avaient autorisé la torture et les mauvais traitements et fait bien peu de cas des obligations internationales incombant aux États-Unis en matière de traitement des prisonniers.

D'autres questions devront être abordées, notamment la possibilité pour la CIA d'opérer des détentions « *de courte durée, transitoires* » ou d'utiliser des centres qui ne sont pas sous contrôle américain aux fins d'interrogatoire et de détention par procuration.

*« C'est une journée historique pour la lutte en faveur des droits humains. Après six années de violations des droits fondamentaux et de souffrances, des mesures sont prises afin de remédier aux crimes commis par les États-Unis dans le cadre de leur " guerre contre le terrorisme " , a indiqué Irene Khan, avant de conclure :*

*« Mais il ne faut pas en rester là. Tous ceux qui ont commis et approuvé des crimes tels que des actes de torture, des disparitions et des détentions arbitraires doivent être traduits en justice. En outre, il convient de mettre sur pied une commission indépendante chargée d'enquêter sur toutes les facettes des pratiques de détention et d'interrogatoire mises en œuvre par les États-Unis dans le cadre de la " guerre contre le terrorisme " ».*